

Une économie entre marasme et convalescence...

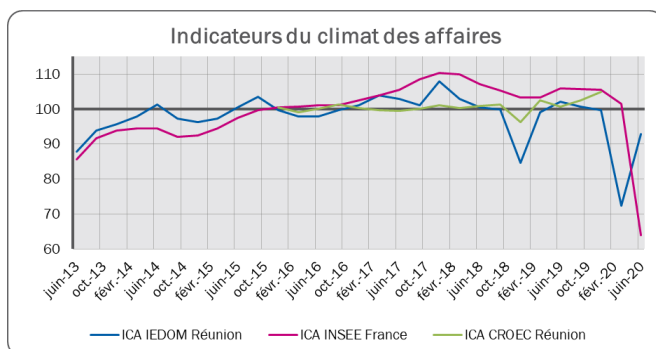
Le second trimestre a débuté comme s'est clôturé le premier : en mode confinement, avec une paralysie quasi-totale des activités. Ce n'est qu'à partir du 11 mai que la vie économique et sociale est sortie de sa léthargie, dans un état confus, comme un patient se réveille après une anesthésie générale.

Certains secteurs autorisés à ré-ouvrir en mai ont tenté de retrouver progressivement leur rythme habituel, tels les commerces, les industries, la construction, les administrations ou certains services. D'autres au contraire devront encore patienter, comme le tourisme ou le transport aérien.

Sur le volet social, les salariés en chômage partiel ont en partie été réintégrés et le télétravail qui s'était généralisé s'est atténué. En revanche, pour ce qui concerne les contrats précaires, temporaires ou à durée déterminée, ceux-ci de façon générale n'ont pas été réitérés.

Sans surprise, l'ensemble des indicateurs statistiques affichent des évolutions négatives d'une amplitude historique, attestant la violence du choc vécu en raison du confinement. En réponse à cette crise, l'intervention des pouvoirs publics a été elle aussi exceptionnelle par son ampleur.

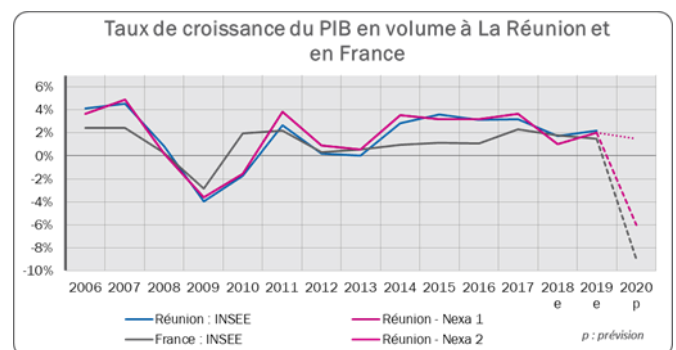
A fin juin, le total des aides dépassaient le milliard d'euros pour La Réunion, à 1 021 M€, en incluant les fonds de solidarité, national et régional, les reports d'échéances sociales et fiscales et les prêts bancaires garantis par l'Etat.



Sources : IEDOM, INSEE

En raison du caractère exceptionnel de la crise, plutôt que d'utiliser la modélisation économétrique habituelle pour estimer la croissance, nous avons adapté notre procédure. Elle repose ici sur une pondération sectorielle du PIB, avec une hypothèse de 2 mois de confinement plus 2 mois de retour à la « normale ». Comme lors de notre précédente édition, cette méthodologie indique un recul de -6% pour 2020.

De son côté, l'INSEE a actualisé son estimation de perte d'activité à -10% en juin, après -28% au cœur du confinement.



Sources : INSEE, Cerom, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques reposant sur des indicateurs économiques (avec déflateur IPC).

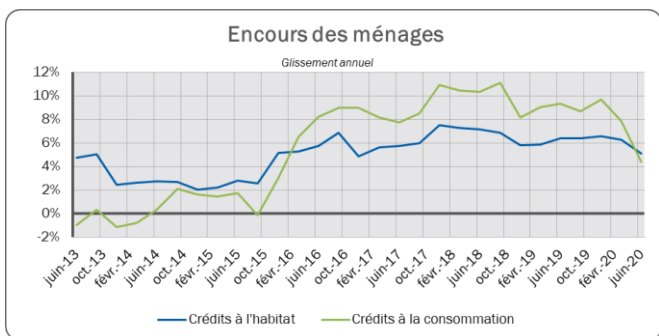
Sommaire :

- La tendance macro-économique
- La perception sectorielle
- Les événements marquants récents
- Les perspectives à court et moyen terme

Observatoire régional de l'économie

Directeur de la publication : Gaston BIGEY
Rédaction : Frédéric LORION
Conception et édition : Nexa
Contact : observatoire@nexa.re

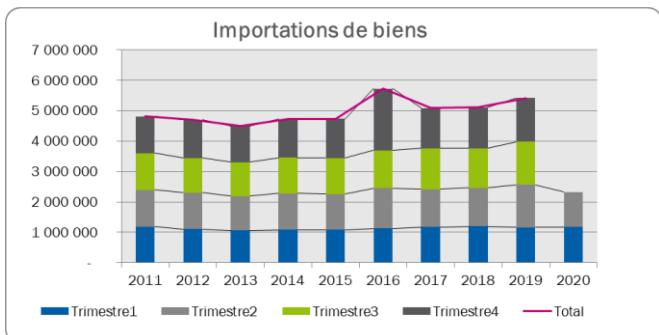
Ralentissement de la consommation



Source : IEDOM

Empêchés par la fermeture des commerces durant tout le mois d'avril, les ménages ont été contraints de réduire leur consommation. La réouverture des magasins à la mi-mai a permis une reprise progressive des ventes, jusqu'à leur niveau habituel en juin. Ramenées au trimestre, les dépenses de consommation sont toutefois restées inférieures à celle du trimestre précédent.

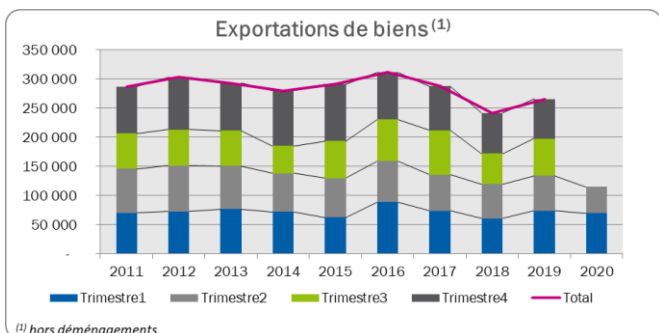
Coup de frein sur le commerce extérieur



Source : Douanes

Cette fois, contrairement au trimestre précédent, le confinement aura eu raison des importations de biens d'équipement dans l'île. Avec un ralentissement sévère de la consommation, la plupart des stocks sont restés invendus et n'ont pas fait l'objet de nouvelles commandes.

Sur le trimestre, 1 144,5 M€ d'importations ont été réalisées, soit -18% en glissement annuel. Seules les marchandises agro-alimentaires sont en augmentation, de 20%, à 267 M€.



(1) hors déménagements

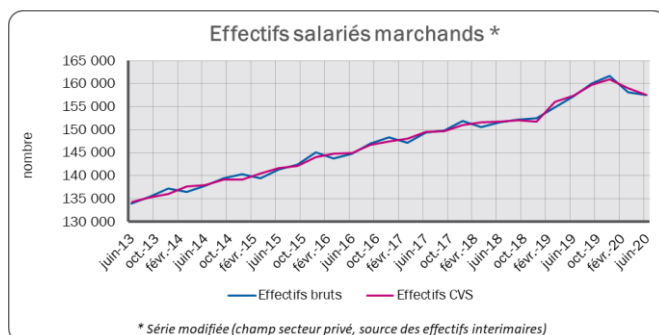
Source : Douanes

Côté exportations, les ventes ont nettement chuté au second trimestre, -21% par rapport au second trimestre 2019 avec 44,9 M€ de marchandises. Les exportateurs ont été contraints localement par l'arrêt des outils de

production et à l'extérieur par la fermeture de certaines frontières. Les produits de l'agro-alimentation (sucres, rhums...) qui constituent le premier poste à l'export ont reculé de -9% à 22,4 M€.

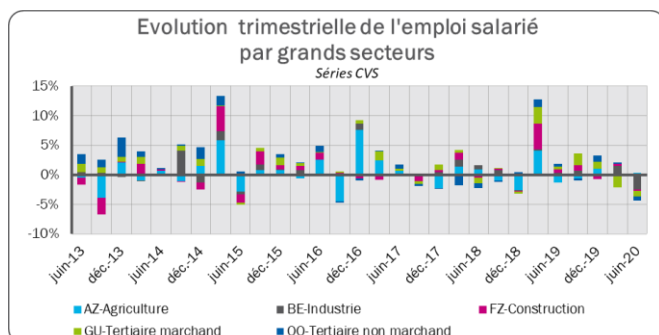
Une année de recrutement perdue pour l'emploi salarié

A fin juin 2020, 157 600 salariés étaient employés à La Réunion, soit 3 400 de moins par rapport au plus haut de la fin 2019 et un niveau correspondant à celui de la seconde période de 2019. Le recul se poursuit avec un rythme trimestriel de -0,9%, après -1,2% au premier trimestre.



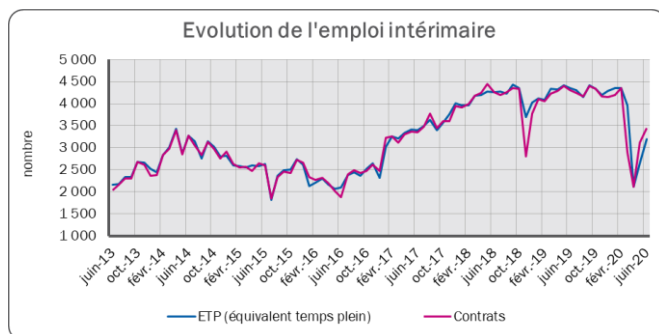
Source : ACOSS

Par rapport au trimestre précédent, le secteur industriel a perdu le plus d'emplois, avec un repli de -2,4%. Il est suivi dans une moindre mesure par le tertiaire (-0,9%) et les services non marchands (-0,8%). Seule l'agriculture a réussi à se maintenir, avec une progression trimestrielle de 0,4%.



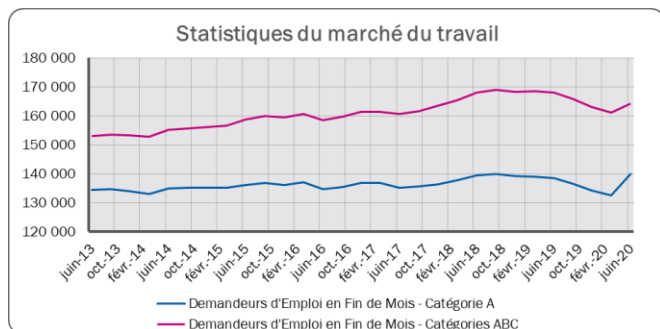
Source : INSEE

Variable d'ajustement de la main d'œuvre face aux variations d'activités de court terme, l'intérim s'est de nouveau effondré au second trimestre. Malgré un léger sursaut au mois de juin après le déconfinement, les emplois en équivalent temps plein ont chuté de -32% en glissement trimestriel et de -39% en rythme annuel. Ils étaient alors 3 200 ETP, comme au début 2017.



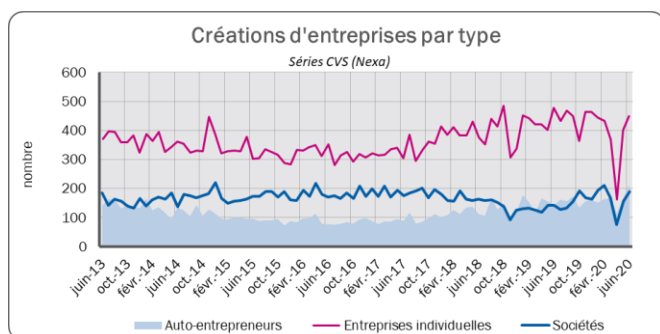
Source : Dares

La dégradation sur le marché du travail a eu pour corolaire une augmentation du nombre de personnes en recherche d'emploi. A fin juin, Pôle Emploi recensait 164 170 demandeurs en catégories ABC et 140 000 en catégorie A, correspondant à des hausses trimestrielles de 1,8% et 5,6%. La tendance annuelle baissière de cette catégorie a été contrecarrée par une croissance de 1,1% par rapport à l'année précédente.



Sources : DIECCTE, Pôle Emploi

Les créations d'entreprises au plus bas depuis 4 ans

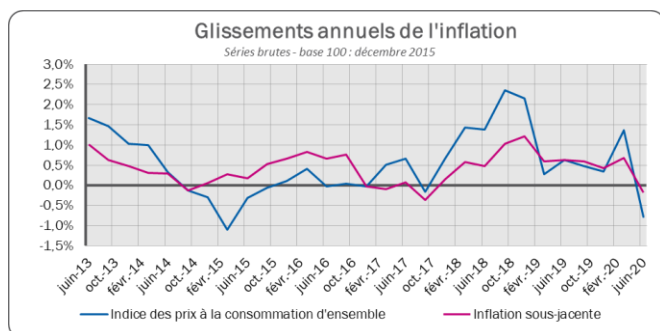


Source : INSEE

Les fermetures administratives et les interdictions de déplacements n'ont pas rendu la période propice à la création d'entreprise. Les chiffres se sont effondrés en avril (-57%) avant de reprendre progressivement du terrain en mai et juin. Sur le trimestre, la baisse a atteint -16% en glissement annuel et -21% par rapport au trimestre précédent. L'entrepreneuriat se retrouve au seuil de l'année 2016, avec 1 500 nouvelles entités,

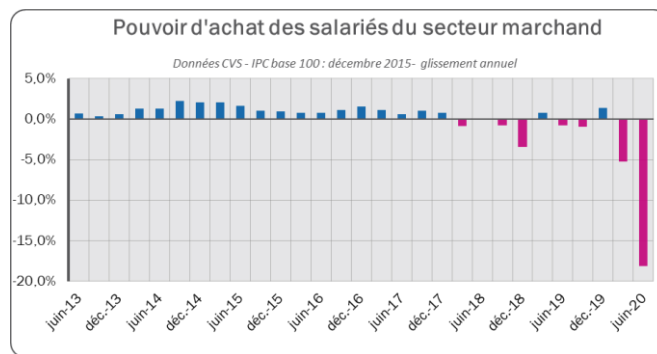
Le pouvoir d'achat des salariés amputé par le chômage partiel

Avec le confinement et l'impossibilité pour les acteurs économiques de consommer normalement, les prix à La Réunion ont reculé de -1% au second trimestre 2020. Plusieurs facteurs ont favorisé cette tendance, au premier des quels le recul des prix des produits pétroliers reflétant la chute de la demande mondiale.



Source : INSEE - calculs Nexa

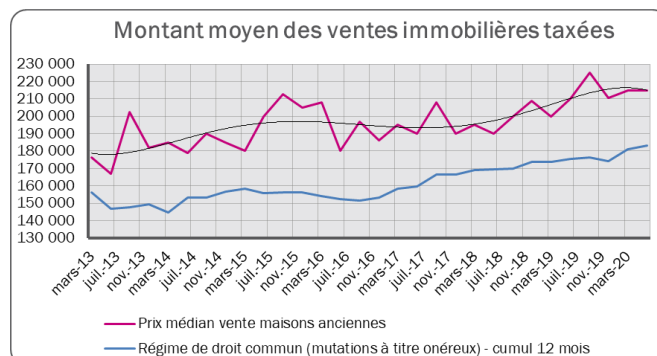
A noter que l'INSEE n'ayant pu techniquement effectuer les relevés des prix dans les points de ventes physiques durant les mois d'avril et mai, l'indice trimestriel reflète essentiellement les prix au mois de juin.



Sources : ACOSS, INSEE - calculs Nexa

Malgré l'inflation négative, le pouvoir d'achat des salariés s'est effondré de -18% sur la période, en raison de la forte réduction de la masse salariale, déjà entamée au premier trimestre. A 879,5 M€ au second trimestre, elle est en net repli annuel de -19% et correspond au volume observé en 2013. En corolaire, le salaire moyen par tête dégringole lui aussi, de -19% par rapport à celui de l'année précédente.

Le recul des salaires s'est amplifié entre avril et juin avec le recours massif à l'activité partielle. A fin juin, ce sont plus de 116 700 salariés qui étaient déclarés en chômage partiel, au sein de 15 000 établissements pour un volume de 55,1 millions d'heures.

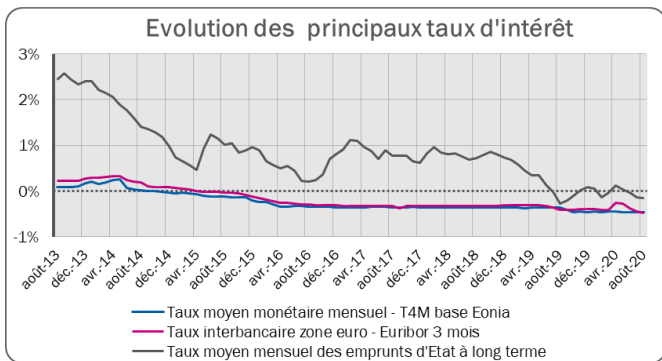


Source : CGEDD/MEDOC

Sur le marché immobilier, le prix de la transaction moyenne, en cumul sur un an, a légèrement augmenté au cours du trimestre et a gardé une tendance annuelle nettement positive à +4,4%. Le segment des maisons anciennes en revanche est resté sur un niveau de prix identique au trimestre précédent.

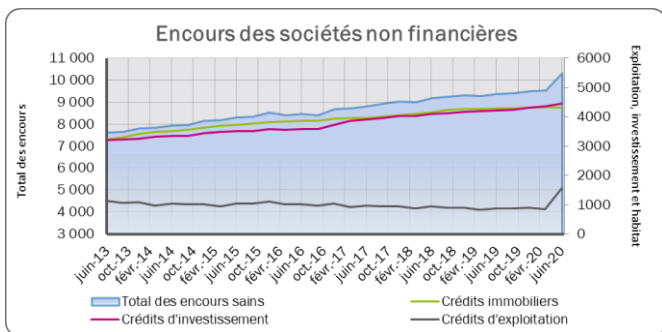
L'investissement secouru par les prêts garantis

Face à la crise sanitaire et économique, le Banque centrale européenne a renforcé son dispositif de financement bancaire par un programme de rachat d'urgence face à la pandémie (PEPP). Visant à limiter les effets de la crise sanitaire et dotée à la mi-mars de 750 Mds €, ce programme a été abondé en juin avec un abondement de 600 Mds €, soit un total de 1 350 Mds d'euros! Ce fonds est destiné à racheter massivement les dettes des Etats et d'entreprises de la zone euro sur les marchés.



Source : IEDOM

A La Réunion, le total des encours sains des entreprises a bondi de 10,1% au second trimestre, sous l'effet des prêts garantis par l'Etat, qui sont venus abonder les crédits d'exploitation. Ces derniers ont grossi de 78% en un trimestre avec 708 M€ d'encours supplémentaires.

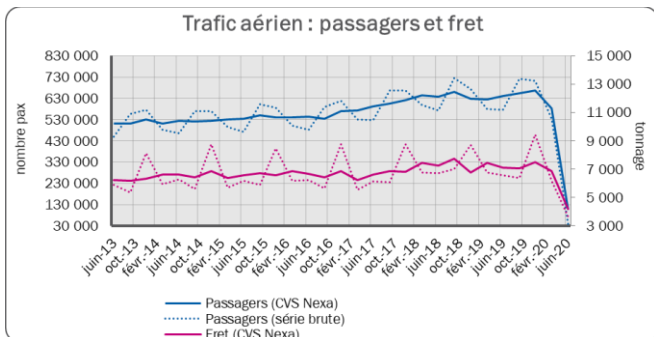


Source : IEDOM

Les tendances sectorielles

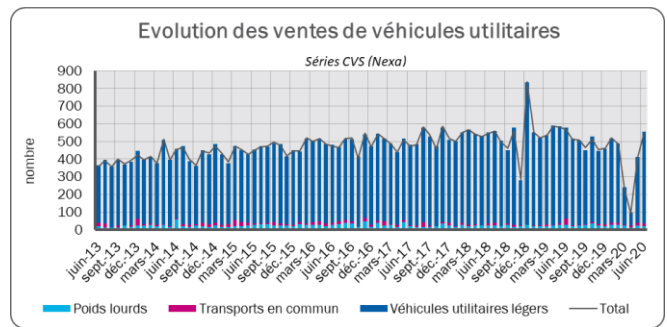
Les statistiques sectorielles permettent une analyse plus fine de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

Les transports extérieurs en berne



Source : Aéroports Roland Garros et Pierrefonds

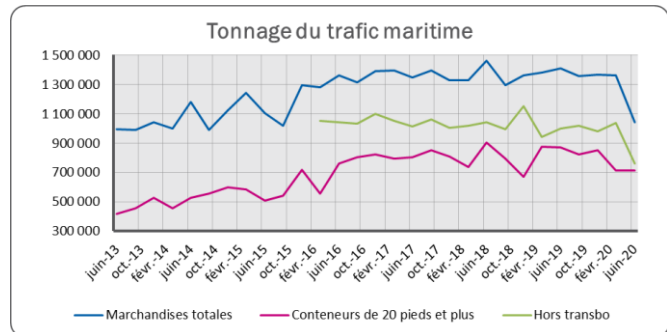
Les liaisons aériennes ont assuré un service minimum durant le second trimestre axé sur le trajet Réunion-France. Sur les 5 compagnies desservant La Réunion, seules Air Austral et Air France ont fonctionné tandis que Air Mauritius, Corsair et French Bee sont restées clouées au sol pendant 2 mois et demi.



Source : FCA - Soes RSVERO depuis 2012

Après le déconfinement, les ventes de véhicules utilitaires ont pu reprendre et ont retrouvé progressivement leur niveau d'avant crise au mois de juin. Sur le trimestre, le bilan est négatif, moins de 1 100 véhicules ont été vendus, soit 38% de moins qu'au cours du second trimestre 2019. En cumul sur douze mois, le recul des ventes atteint -21%.

Logiquement, le nombre de passagers s'est littéralement effondré, passant de 641 000 PAX au second trimestre de l'année précédente à moins de 105 000 sur la période récente. Le mois d'avril a été historiquement le plus bas avec 4 345 PAX contre une moyenne mensuelle de plus de 200 000.

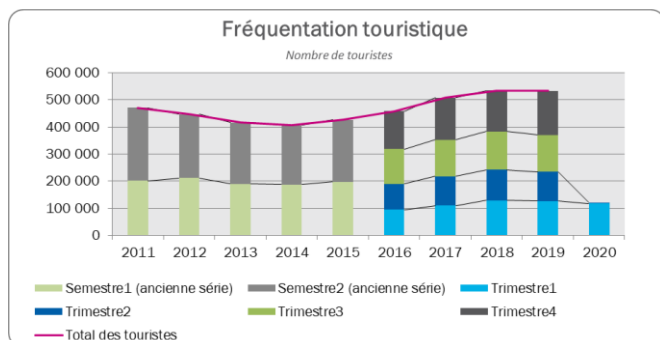


Source : Grand Port Maritime de La Réunion

Au Port Maritime de La Réunion, l'activité a tourné au ralenti. Le tonnage total de marchandises ayant transité dans l'enceinte portuaire durant le trimestre a diminué de -26% en rythme annuel, à 1 040 kT. De même, le transbordement a subi un recul, de -32% par rapport au second trimestre 2020 avec 278,6 kT.

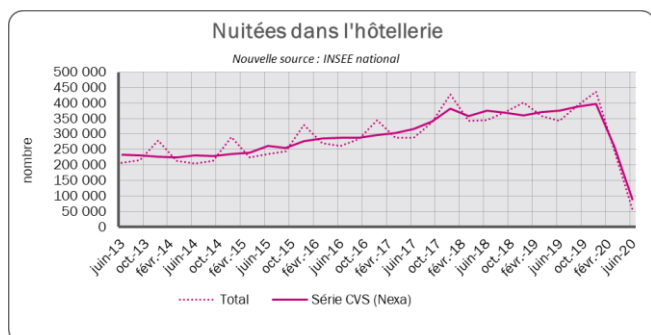
Toutefois, un problème s'est posé, notamment en termes d'engorgement des capacités de stockage. De nombreuses d'entreprises importatrices n'avaient pas eu la possibilité de venir récupérer leurs marchandises débarquées au cours de la période. Les conséquences économiques ont davantage concerné les denrées périssables et les entrepôts frigorifiques.

Le tourisme au point mort



Le secteur touristique a vécu une situation dramatique depuis la mi-mars. Hôtels et restaurants fermés, activités interdites puis limitées, accès aérien restreint ont eu raison des touristes extérieurs. Seuls 3 400 personnes ont pu franchir nos frontières, contre une moyenne de 110 000 sur un second trimestre.

Le déconfinement de mai aura juste permis aux professionnels d'attirer et d'accueillir la clientèle locale avec des offres promotionnelles. En comptant 54 110 nuitées, les hôteliers ont enregistré une perte record de -77% par rapport à l'année précédente.



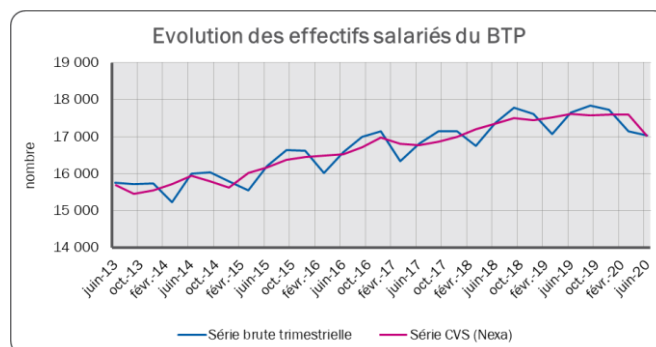
Face à cet effondrement, la mobilisation nationale des pouvoirs publics pour pallier aux effets de la crise a été complétée par un dispositif local ajoutant au fonds de solidarité régional, une mesure spécifique, les chèques tourisme, à destination des familles modestes.

Hasard du calendrier, alors que les événements et spectacles ont dû être annulés, le volcan lui a fait son show avec une éruption début avril, sans spectateurs...

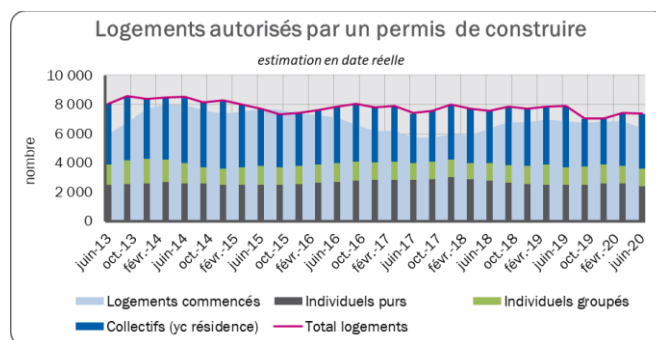
La construction reprend lentement

Si le BTP a été paralysé pendant le premier mois de confinement, la mise en place de procédures sanitaires adaptées a permis à bon nombre d'entreprises de reprendre les chantiers dès avril. Le secteur a ainsi réussi à limiter la « casse » et a pu compter sur le recours au chômage partiel pour éviter les licenciements.

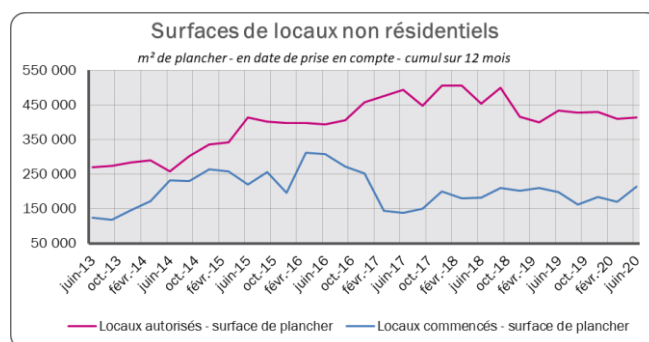
Au second trimestre, les effectifs atteignaient 17 038 salariés, en repli de -3,5% en glissement annuel.



En termes d'activités, le marché du logement est resté sur une tendance négative amorcée depuis 1 an : au cours de ce trimestre, 7 370 logements ont été autorisés, correspondant à une baisse de -6,8%. Le segment collectif est plus particulièrement affecté, avec une diminution annuelle de -10,4%.



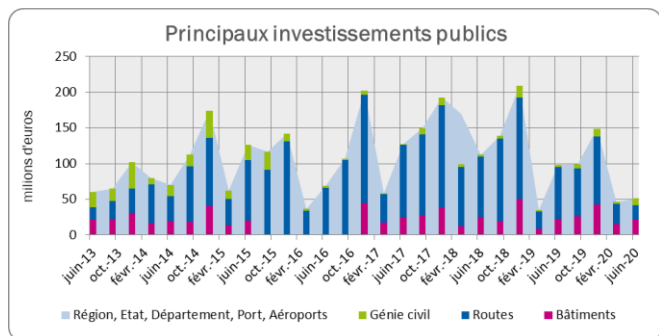
En ce qui concerne les locaux professionnels, près de 413 000 m² de surfaces ont obtenu une autorisation. Si les permis ont marqué le pas avec un recul annuel de -5%, la mise en chantier a accéléré puisque la construction de près de 215 000 m² de surfaces de locaux a démarré, soit 8% de plus par rapport au second trimestre 2019.



Enfin, les marchés publics ont subi une double peine : au confinement qui a paralysé les chantiers, s'est ajouté le report du second tour des élections municipales, qui a gelé les décisions d'investissement des collectivités.

Par ailleurs, le chantier de la Nouvelle Route du Littoral a fait face aux difficultés d'approvisionnement en matériaux pour la partie en digue raccordant La Possession à la Grande Chaloupe, et a vu une baisse de -62% de ses montants alloués.

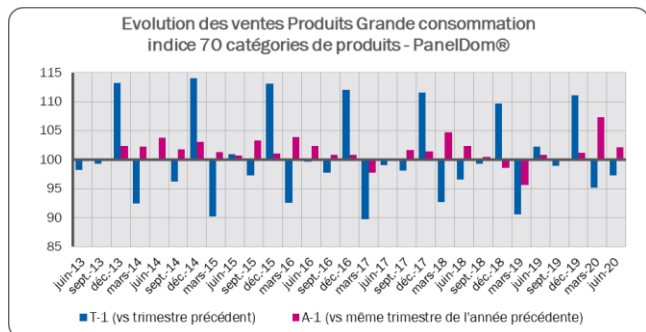
Au total, les principaux investissements publics ont ainsi reculé de 48% au second trimestre 2020, à 51 M€ contre 98,4 M€ un an auparavant.



Source: CERBTP

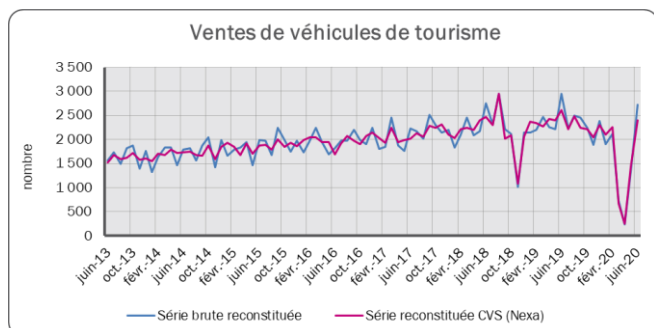
Un sursaut insuffisant pour les commerces

Comme au premier trimestre mais avec moins d'intensité, les réunionnais ont davantage acheté de produits de grande consommation qu'un an auparavant. Avec le confinement et la fermeture des restaurants, les réunionnais ont accentué leur dépenses alimentaires au niveau des grandes et moyennes surfaces pour se ravitailler.



Source : IPSOS

En revanche, les ventes de biens d'équipement comme les véhicules ont sérieusement chuté en avril avant de reprendre en mai et d'accélérer en juin avec des offres promotionnelles des concessionnaires. Ces efforts n'ont pas encore permis de rattraper les niveaux précédents puisque le trimestre clôturé à 4 300 immatriculations, en chute de 42% en glissement annuel.

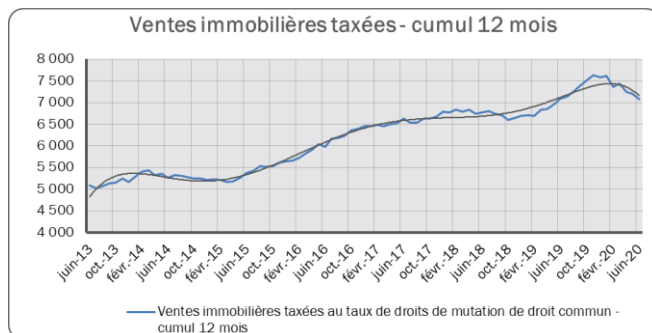


Source : SICR - Fichier central des automobiles

Les transactions immobilières

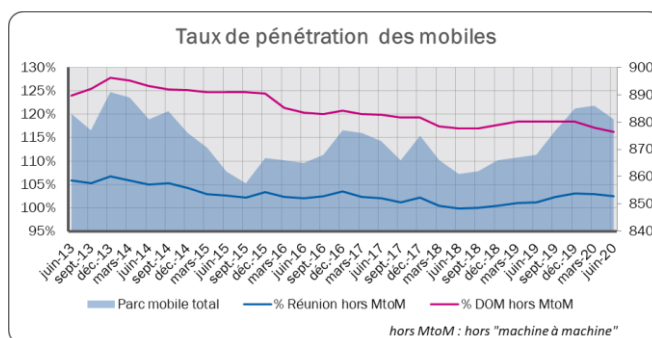
Sans possibilités de visites et contraints par les limites de déplacement, les notaires, agences et autres promoteurs immobiliers, ont été « empêchés » dans leur activité au cours du trimestre.

Le volume de transaction déjà en baisse en début d'année, a enchaîné une seconde période en retrait. En cumul sur une année, le mois de juin a affiché à peine 7 000 transactions, soit -9% par rapport au sommet de novembre 2019.



Source : CGEDD-MEDOC

La filière numérique



Source : ARCEP

Le marché de la téléphonie mobile a légèrement fléchi avec un recul trimestriel du parc mobile de -1% à 881 000 unités, et du taux de pénétration qui perd 0,5 point à 102,5%.

En ce qui concerne le Très Haut Débit, le déploiement a continué mais sur un rythme plus lent durant le trimestre, orchestré par les opérateurs Orange, SFR et Zeop. A fin juin 438 155 locaux étaient raccordables aux réseaux de fibre optique, soit 17,5% de plus qu'un an auparavant.

Par ailleurs, les entreprises du secteur informatique ont bénéficié d'un surcroît d'activité dans le cadre de l'accompagnement au télétravail des entreprises en développant des offres de services adéquates.

Bilan Covid 19

◆ Bilan des mesures d'aides aux entreprises réunionnaises (valeurs au 17 juin)

Face à la crise sanitaire du COVID-19 intervenue depuis mars, Nexa a publié une synthèse de toutes les mesures exceptionnelles destinées à accompagner les entreprises dans cette période.

Au 31 décembre 2017, La Réunion comptait plus de 67 000 entreprises, représentant 1,2% des entreprises françaises. Sur la base de ce constat et au regard des chiffres des différentes régions de France, le territoire a sollicité relativement moins de soutien, à l'exception du fonds de solidarité national, reflétant un impact moindre de la pandémie au niveau local.

Pour rappel, les mesures mises en place en mars par l'Etat et la Région sont destinées essentiellement à :

- Faire face aux difficultés de paiements des impôts et des cotisations
- Faire face au besoin de trésorerie
- Solliciter une aide ou un prêt pour faire face à la crise sanitaire
- Faire face à un conflit client, fournisseur ou bancaire

Au total, à la date du 16 juin 2020, les entreprises réunionnaises ont pu compter sur un volume cumulé d'au moins 1 021,06 M€ d'aides exceptionnelles.

	Demandes	Volume
Fonds de solidarité national	53 013	73 084 345 €
Aide CPSTI RCI	9 592	7 400 619 €
Prêt garanti par l'Etat	4 945	838 795 712 €
Report d'échéances fiscales	643	18 850 837 €
Report d'échéances sociales	20 413	82 930 846 €
		1 021 062 359 €
Salariés en activité partielle	16 147	116 711

◆ Le fonds de solidarité national

Cette première mesure consiste en une aide défiscalisée de 1 500 € par entreprise. Dans l'île, plus de 53 000 demandes ont été enregistrées pour 73,1 M€, soit 1,6% du montant national.

Les principaux secteurs bénéficiaires sont le commerce, la construction, l'hébergement-restauration, la santé et l'action sociale. Les entrepreneurs individuels et les structures de moins de 5 salariés sont les plus représentés.

◆ L'aide CPSTI RCI COVID-19

Le dispositif émanant du Conseil pour la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants (CPSTI) attribue une aide défiscalisée plafonnée à 1 250 €. Il a été versé aux artisans/commerçants et leurs conjoints collaborateurs relevant du régime complémentaire des indépendants (RCI), à hauteur de 7,4 M€.

Ont principalement été concernés, le commerce, la construction, l'industrie manufacturière et l'hébergement/restauration.

◆ Les reports d'échéances sociales et fiscales

L'URSSAF a accordé localement 82,9 M€ de reports d'échéances sociales dues en mars et avril 2020 par 20 413 établissements ; principalement les services non marchands, le commerce non alimentaire et la construction.

Du côté des échéances fiscales, les demandes de report ont été validées par la DRFiP à hauteur de 18,9 M€ pour 643 entreprises, avec un montant moyen de 29 317 €.

◆ Les prêts garantis par l'Etat

Les banques réunionnaises ont accordé 839 M€ à 4 945 entreprises locales, pour un prêt moyen de 169 625 €.

Sollicité en grande partie par le commerce (38% du montant), la mesure a été également demandée par les activités spécialisées et techniques, le transport, la construction, l'industrie et l'hébergement restauration.

◆ L'activité partielle

Dans l'île, la DARES a recensé 15 010 établissements qui ont effectué 16 147 demandes de chômage partiel, relatif à plus de 116 700 salariés, pour un volume horaire total de 55,1 millions d'heures.

Les services (activités scientifiques et techniques, administrations...) le commerce et la réparation, l'hébergement et la restauration ont été les secteurs les plus concernés par cette mesure.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de la Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

Pour en savoir plus : www.nexa.re/observer-la-reunion

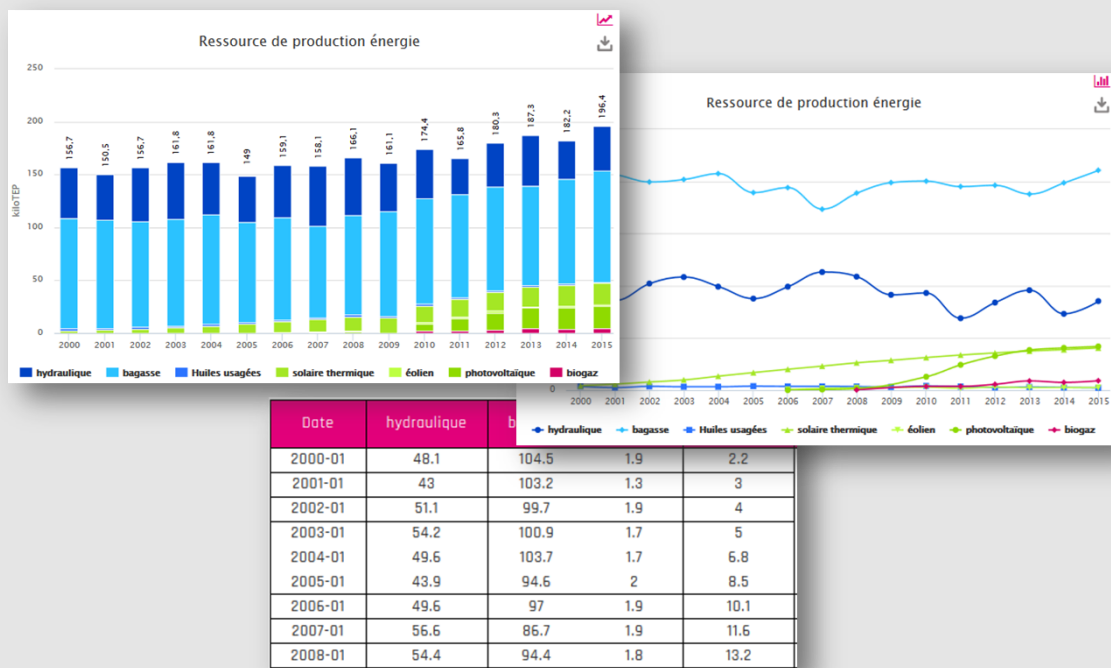
Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régional, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques.

Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>



« Le programme d'actions 2020 » est cofinancé par l'Union européenne et la Région Réunion

